

Compte rendu de la séance du conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le 17 décembre 2012 de 20h30 à 22h25

Présents : Catherine DETHUNE - Murielle STEPHAN - Claude SALLET - Marc DEFORGE - Emmanuel RAIMOND - Pierre HUET- Denis Molinier.

Excusés : Patrice BIERI - Pascal Biéri - Jacques- Yves PUTEGNAT

Secrétaire de séance : Emmanuel Raimond

Ordre du jour

1.- Approbation du compte -rendu de la réunion précédente.

Celle-ci est reportée au mois de Janvier.

2.-Approbation du plan d'urbanisme.

La commission a rendu son rapport :

Les remarques sont en ligne sur le site de la commune. Elles concernent essentiellement celle-ci. Chacune d'elles a été étudiée.

Argumentaire :

- Lors de l'enquête publique, le conflit d'intérêt sur la zone du Nergonne a été soulevé à de nombreuses reprises par la population.
- Repenser et adapter la zone 2AUC de la rue de la Planche car en cas de rupture des digues des lacs réservoirs, même si ce risque est très faible, l'onde de submersion le long des rives de la Coole se déplacera jusqu'à la rue de la Planche.
- Préserver des espaces naturels sur la biodiversité.
- La nécessité de prévoir une ceinture végétalisée (type merlon) pour la rétention des eaux de ruissellement et éviter des coulées de boues sur les secteurs 1AUC du chemin des hauts et de la rue de la Marguette.
- Zone 1AUC du Nergonne : Il n'est pas prévu de changer toutes les voiries. Le réseau sera à la charge des propriétaires.

- Répertorier et mentionner dans un document communal ou cadastral la réserve de pêche, car elle ne figure pas sur le plan de zonage du projet du PLU. En aucun cas, la réserve de pêche devra être changée.
- Absence de signallement sur la zone de camping.
- Nuisance du terrain d'aviation pour la future zone d'habitation.
- Flux routier sur la rue de la gare, et passage à niveau non gardé.
- Régler avec l'association foncière l'appartenance des chemins de l'A.F. et des chemins communaux afin d'adapter en conséquence le plan de zonage du projet PLU.

Après avoir lu la délibération, le résultat du vote est le suivant :

4 voix pour, 3 voix contre, 0 abstention.

3.- Projet de convention avec Hess Oil France.

Cette société va subventionner l'aire de jeux, rue de la gare. Une convention sera établie entre les deux parties.

4.- Décisions modificatives

Fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR) : 11000 € budgétisés pour un montant définitif de 11024 €

Fonds de péréquation des ressources inter-communales et communales (FPIC) : 1297€

Débit du compte 61 523 vers le compte 73 925 de la somme de 1350 €

Vote : pour à l'unanimité

5. Compte- rendu de réunions :

- Commission projets :

- Réhabilitation de la mairie : examen des esquisses et dernières remarques avant présentation de l'avant projet et pré chiffrage par le maître d'œuvre. Un représentant de l'Arcad sera présent lors de la prochaine réunion afin de donner un avis sur les options de chauffage et l'isolation envisagée.
- Renouvellement de l'aire de jeux
Grâce au don de la société Hess Oil France, la commune envisage le remplacement des agrès de l'aire de jeux. Deux entreprises seront consultées pour l'établissement de devis. Les jeux ont été pré sélectionnés pour pouvoir accueillir des enfants de 2 à 8 ans ; Une organisation en ilots sera privilégiée ; la signalétique sera revue et l'éventualité de clôturer l'aire a été évoquée.
- Charges imputables à l'accueil du mercredi et des petites vacances : en fonction de la facture EDF et de la superficie des locaux occupée, le montant des charges de chauffage s'élèverait à 205 € pour 500 heures d'occupation.
- Travaux salle des fêtes

Compte-rendu de la visite de la Présidente du Groupement pour l'insertion des Personnes Handicapées Physiques. Il sera tenu compte de ses suggestions dans notre réflexion.

Une entreprise du bâtiment devra se prononcer sur la pérennité du plafond avant d'envisager le moindre rafraîchissement de la salle (visite prévue début janvier).

➤ Éclairage autonome Ferme Saint Laurent

De toutes les entreprises contactées, une seule a répondu. Avant de poursuivre dans cette voie, la question se pose de contracter un abonnement EDF. Patrice contacte le service.

- CCVC (Pascal Bieri) : en l'absence de rapporteur, compte rendu repoussé en janvier

- SIAHMM (Pierre Huet) : Soulanges, Mairy et Vésigneul, Aulnay, Matougues sur deux ou trois ans (début fin 2012) ; projet entièrement financé par subvention.

6. Questions diverses

La caisse d'épargne propose un chèque cadeau de 20€ pour tous les nouveaux-nés qui ouvriront un livret A.

La commune décide de ne pas s'associer à cette initiative.

Cinémomètre : une demande a été faite pour qu'il soit replacé au centre du village.

Arbres du Mazin : demande de reculer la première rangée d'arbres située en bas du talus afin de faciliter le passage de certains engins agricoles.

La séance est levée à 22 heures 25